

## Babel et gouvernance mondiale du développement durable.

Christian Brodhag

À travers cet article, j'analyserai les difficultés liées à l'émergence d'une problématique mondiale au sein d'un espace international caractérisé par la diversité des langues et des cultures. En m'appuyant sur mon expérience de terrain, je me focaliserai plus particulièrement sur l'interface entre l'anglais, langue prédominante des négociations, et le français.

Issu à l'origine de cercles institutionnels, le concept de développement durable s'est construit en réponse directe aux alertes soulevées par la communauté scientifique. Par conséquent, sa terminologie et ses notions clés sont intrinsèquement liées à des processus formels, codifiés à l'intersection des mondes politiques, administratifs et académiques. Les termes ne sauraient être définis de façon purement substantive ou figée ; ils doivent être appréhendés comme des notions liées à leurs processus d'émergence, et aux relations établies entre eux. Ils possèdent une forte composante procédurale.

Cette terminologie cristallise les tensions entre plusieurs logiques distinctes :

- La logique **institutionnelle et juridique** internationale (ONU, UE) : les textes officiels fixent les termes en appui des politiques et des normes juridiques contraignantes ou incitatives.
- La **normalisation** (ISO) : la majorité des travaux normatifs débutent par une harmonisation du vocabulaire. Celui-ci est accessible via la [plateforme ISO OBP](#).
- La **communauté scientifique** : malgré la prolifération de concepts propres à la recherche, des instances comme le GIEC accomplissent un travail d'harmonisation terminologique.

Élaborés pour la plupart dans des instances majoritairement anglophones, leur transposition dans un autre contexte socioculturel, tel que l'espace francophone, soulève des difficultés majeures.

Le traducteur francophone se trouve au cœur d'une négociation permanente entre deux exigences antinomiques : la rigueur scientifique, qui impose une fidélité stricte au concept d'origine, et l'accessibilité, qui exige la clarté du langage courant et la compréhension des concepts. Sa marge de manœuvre se heurte aux limites de l'intraduisibilité, dès lors que les notions doivent être transposées dans des contextes linguistiques et culturels profondément différents.

### **Sustainable development → développement durable**

Souvent qualifié d'oxymore en raison du rapprochement de deux notions a priori contradictoires, le concept de '*sustainable development*' formalise les conditions d'un dialogue et de compromis entre les aspirations économiques et sociales d'une part, et les limites planétaires d'autre part.

Le rapport Brundtland (*Our Common Future*, 1987) a formalisé le concept de '*sustainable development*', que les Nations Unies ont officiellement traduit par '*développement durable*'. Pourtant, l'édition québécoise de 1988 a adopté, semble-t-il à la demande de la Commission elle-même, le terme de '*développement soutenable*'. Cette formulation s'alignait alors sur les autres langues latines (telles que l'espagnol '*sostenible*' ou le portugais '*sustentável*').

Le choix des Nations Unies ('durable') s'est avéré plus proche de la sensibilité des langues germaniques (comme l'allemand '*nachhaltig*' ou le néerlandais '*duurzaam*'), qui évoquent la continuité temporelle plutôt que la capacité de charge biophysique.

La traduction officielle en français de l'Agenda 21 de Rio 1992 utilise majoritairement durable et quelques fois soutenable ou viable.

En France, 'soutenable' a été écarté, jugé trop technique ou peu intuitif pour le langage courant. Paradoxalement, l'antonyme '*unsustainable*' est presque toujours traduit en français par '*insoutenable*', prouvant ainsi que disposer d'un opposé sémantique clair reste plus confortable.

5% des publications scientifiques francophones privilégient encore le terme '*soutenable*' à celui de '*durable*', cet usage marginal persiste pour introduire une distinction conceptuelle, une opposition délibérée au terme officiel de '*développement durable*', jugé trop consensuel ou teinté de croissance économique. Ce débat sémantique n'a cependant aucun équivalent en langue anglaise, où seul le terme '*sustainable*' prévaut. En cherchant à charger ces deux synonymes historiques de nuances conceptuelles artificielles, la littérature francophone et la société civile s'engagent dans une impasse en se détachant des débats internationaux.

Ceux-ci se focalisent par exemple aujourd'hui autour d'un concept émergent de la '*durabilité environnementale absolue*'. Cette approche rompt avec la logique du consensus et des compromis progressifs pour s'inscrire dans le respect des limites planétaires<sup>1</sup>. La bonne volonté et les ajustements à la marge ne sont plus suffisants : seuls des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques, peuvent répondre à la hauteur des enjeux.

### **Social responsibility → Responsabilité Sociétale**

Le concept de '*responsabilité sociétale*' a fait l'objet de plusieurs approches et formulations. La '*social responsibility*' est considérée comme la contribution des organisations au développement durable (selon l'ISO 26000<sup>2</sup>). Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement l'abordait sous la forme de '*environmental and social sustainability*', ce qui laisse entendre que la dimension environnementale ne serait pas incluse dans le terme '*social*'. Considérant que le terme social étant encore plus limité en français qu'en anglais le terme de '*sociétal*' a été proposé par la France pour l'ISO 26000 la norme de lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale. Mais les deux traductions subsistent.

L'une des composantes de la RS est l'approche anglo-saxonne par les '*stakeholders*'. Cette approche contractualiste, s'inscrit dans une forme de libéralisme politique dans lequel la libre interaction entre des acteurs moraux, entre des entreprises et des ONG, serait censée conduire au bien public. A cette vision l'Europe oppose une approche institutionnelle dans laquelle la RS serait d'aller plus loin que les obligations réglementaires.

L'opposition en anglais entre les '*stakeholders*', littéralement les détenteurs d'enjeux, et les '*shareholders*' les actionnaires, n'est malheureusement pas traduisible en français. C'est pourquoi coexiste deux traductions '*parties prenantes*' et '*parties intéressées*', dont aucune n'évoque cette opposition avec les actionnaires. La version française de l'ISO 26000 a adopté le terme de '*partie prenantes*'.

### **Materiality → matérialité**

Le débat s'est déplacé sur la finance avec l'entrée en vigueur de la directive européenne **CSRD** (*Corporate Sustainability Reporting Directive*<sup>3</sup>) visant « la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises » et fait référence à la '*responsabilité sociale*'. Celle-ci s'appuie sur un principe fondamental de '*double materiality*'. La traduction par '*matérialité*'

---

<sup>1</sup> Rockström, J., et al. (2009). "Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity." *Ecology and Society*, 14(2). [DOI:10.5751/ES-03182-140232](https://doi.org/10.5751/ES-03182-140232).

<sup>2</sup> AFNOR (2010). *NF ISO 26000 : Responsabilité sociétale*. AFNOR Éditions.

<sup>3</sup> Union européenne (2022). *Directive (UE) 2022/2464 (CSRD)*. [Lien](#)

est presque un faux ami car en français le caractère matériel porte sur une réalité physique et tangible, alors qu'en anglais '*materiality*' vise l'importance ou pertinence pour la prise de décision.

- La matérialité financière (de l'extérieur vers l'intérieur) analyse comment les enjeux de développement durable et la crise écologique peuvent impacter la rentabilité financière de l'entreprise. C'est une logique d'analyse des risques destinée à éclairer le marché.
- La matérialité d'impact (de l'intérieur vers l'extérieur) évalue comment l'activité de l'entreprise contribue, positivement ou négativement, au développement durable et à la préservation des biens publics.

Des traductions qui seraient plus conformes comme '*significativité financière*' et '*importance des impacts*', ne sont guère utilisés.

### **Governance → gouvernance**

Bien que traduit directement par '*gouvernance*', le terme anglophone '*governance*' soulève des difficultés conceptuelles majeures en français. Né dans le monde des affaires ('*corporate governance*') pour désigner l'efficacité managériale, le concept a été transposé par la suite à la gestion de l'État et de l'environnement. En français, il entre en tension directe avec la notion de '*gouvernement*' : là où ce dernier incarne la légitimité démocratique, l'intérêt général et la loi, la "*gouvernance*" privilégie une approche partenariale et horizontale, plaçant sur un même plan l'État, les marchés et la société civile. En se déclinant sous les termes de "*pilotage*" ou de "*gestion*", elle tend à neutraliser les choix de société conflictuels pour les transformer en de simples arbitrages techniques.

Ce concept a une dimension cognitive, avec les informations accessibles aux différents acteurs. « Dans le contexte du développement durable on considère que la gouvernance est un processus de décision collectif n'imposant pas systématiquement une situation d'autorité. Dans un système complexe et incertain, pour lequel les différents enjeux sont liés, aucun des acteurs ne dispose de toute l'information et de toute l'autorité pour mener à bien une stratégie d'ensemble inscrite dans le long terme. Cette stratégie ne peut donc émerger que d'une coopération entre les institutions et les différentes parties intéressées, dans laquelle chacun exerce pleinement ses responsabilités et ses compétences. »<sup>4</sup>

### **Accountability → Redevabilité**

Le terme '*accountability*' est utilisé dans différents contextes, dans l'administration publique, la gouvernance d'entreprise et la responsabilité sociétale.

Selon ces contextes le terme anglais a reçu différentes traductions en français '*responsabilité*', '*obligation de rendre compte*', '*reddition de comptes*', et '*redevabilité*'. Cette dernière traduction tend à s'imposer, elle a été introduite dans la version française de l'ISO 26000, qui définit la redevabilité commune un « *état consistant, pour une organisation, à être en mesure de répondre de ses décisions et activités à ses organes directeurs, ses autorités constituées et, plus largement, à ses parties prenantes* ». Un intérêt de cette traduction est qu'au substantif '*redevabilité*' correspond l'adjectif '*redevable*'.

### **Footprint → empreinte**

Le terme '*footprint*' s'applique aujourd'hui à une grande variété de thématiques : '*ecological footprint*'<sup>5</sup>, '*carbon footprint*' ou encore '*water footprint*'. Si les traductions '*empreinte écologique*' et '*empreinte carbone*' sont désormais passées dans le langage courant, le concept

---

<sup>4</sup> Christian Brodhag et coll. Dictionnaire du Développement durable, AFNOR Edit. 2004

<sup>5</sup> Wackernagel, M., & Rees, W. (1996). *Our Ecological Footprint: Reducing Human Impact on the Earth*. New Society Publishers.

lié à l'eau fait exception, une partie de communauté scientifique lui préférant le terme d'*'empreinte hydrique'*.

Ce paysage terminologique est aujourd'hui bousculé par l'émergence du concept de *'handprint'*. Conçu en opposition directe avec la *'footprint'* — qui comptabilise les impacts environnementaux ou sociaux négatifs —, la *'handprint'* vise à mesurer les effets positifs et les contributions régénératrices générés par un acteur ou une organisation. Bien que plusieurs traductions soient avancées, telles que *'empreinte positive'*, *'empreinte bénéfique'* ou *'empreinte contributive'*, aucune ne parvient à restituer l'élégance et la symétrie de l'opposition anatomique originale entre le pied et la main.

### **Empowerment → ??**

L'*'empowerment'*<sup>6</sup> fait partie de ces concepts rétifs à une traduction satisfaisante en français. Aucun terme français ne restitue sa dynamique initiale : une conquête active et conflictuelle du pouvoir par ceux qui en sont privés. Les traductions courantes opèrent en réalité une dépolitisation du concept. L'*'autonomisation'* préférée des institutions, évoque souvent un statut octroyé d'en haut plutôt qu'une émancipation conquise. La *'responsabilisation'* déplace la responsabilité sur l'individu en occultant les barrières systémiques, et la *'capacitation'* réduite à la compétence élude la question du pouvoir. Des alternatives plus fidèles mais minoritaires émergent, comme l'*'empouvoirement'*, l'*'émancipation'* ou la *'puissance d'agir'*.

### **Environmentally sound technology → technologies écologiquement rationnelles.**

Un terme largement utilisé dans les textes Onusiens des années 1990 et 2000<sup>7</sup> a conduit à une traduction des plus problématiques. *'Sound'* en anglais signifie *solide, fiable*, une technologie *sound* est une technologie dont on a de bonnes raisons de penser qu'elle fonctionne et ne cause pas de dommages. La traduction onusienne introduit *'rationnelle'* — terme chargé philosophiquement dans une logique technocratique descendante — là où l'anglais est pragmatique et considère les impacts. Ce terme *'sound'* a tendance à disparaître pour être remplacé par des différentes qualifications des technologies : durables, vertes, propres, à faible émission de carbone qui ne posent plus de problème de traduction entre l'anglais et le français.

### **Trade-off → compromis**

Le terme *'trade-off'*<sup>8</sup> illustre une autre rupture sémantique. Souvent traduit par *'arbitrage'* ou *'compromis'*, aucun de ces équivalents ne capture l'essence du concept : l'idée d'un sacrifice délibéré et quantifiable entre deux objectifs également légitimes. Là où le *'compromis'* cherche une conciliation et l'*'arbitrage'* s'en remet à une décision verticale, le *'trade-off'* impose de regarder en face la finitude des ressources et le coût d'opportunité écologique : choisir plus de l'un, c'est mécaniquement accepter d'avoir moins de l'autre.

Certains concepts liés à des cultures particulières se retrouvent dans la terminologie officielle. En Chine ; le terme d'harmonie issu de la philosophie confucéenne est lié en mandarin aux concepts de paix et de coordination. Le régime chinois a fait de cette notion d'harmonie un outil politique. On retrouve cette référence dans le premier principe de la conférence de Rio en 1992 : « *Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.* » Cette référence n'a pas la même signification hors de la Chine.

---

<sup>6</sup> Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.

<sup>7</sup> PNUE (1992). *Agenda 21, Chapitre 34 : Transferts de technologies écologiquement rationnelles*. Nations Unies.

<sup>8</sup> Sen, A. (1987). *On Ethics and Economics*. Blackwell Publishing.

Inversement un certain nombre de concepts riches en français ne peuvent prospérer au niveau international faute de traduction en anglais.

### **Filière**

Traduit tantôt par '*supply chain*', '*value chain*', '*sector*', '*industry cluster*' ou '*commodity chain*', chaque traduction ne retient qu'une dimension.

'*Filière*' désigne l'ensemble des acteurs, des étapes et des relations qui vont de la production primaire jusqu'au consommateur final, dans un secteur donné. Mais ce n'est pas qu'une description : en France, la '*filière*' est aussi une unité d'action collective, de négociation, de politique publique. On parle de *filière bois*, *filière lait*, *filière hydrogène* comme d'entités quasi-institutionnelles capables de porter des stratégies.

'*Supply chain*' est purement logistique. '*Value chain*' (Porter<sup>9</sup>) est analytique mais individuel — c'est la chaîne de valeur d'une entreprise, pas un secteur entier. '*Sector*' est trop large et ne porte pas l'idée de chaîne séquentielle. La *filière* française suppose une solidarité entre les maillons que l'anglais ne conceptualise pas de la même façon.

Un certain nombre de notions sont symptomatique de la dimension culturelle, des pratiques et des politiques d'occupation du territoire.

### **Territoire**

L'anglais dispose de *territory*, mais ce mot a une connotation essentiellement juridique et administrative (une zone délimitée, souvent par le pouvoir souverain) ou animale (le territoire d'une espèce). Il ne recouvre pas la dimension française de '*territoire*' comme espace vécu, construit socialement et politiquement par des institutions, acteurs et habitants qui s'approprient, contrôlent, organisent et donnent du sens à un espace<sup>10</sup>.

Dans la littérature française de géographie, d'aménagement et de développement local, *territoire* désigne une entité active — on parle de *dynamiques territoriales*, *d'acteurs du territoire*, de *développement territorial* — pour laquelle le lieu n'est pas un simple cadre mais un acteur à part entière. L'anglais n'a pas de mot pour cela.

Les traductions utilisées sont selon les contextes : '*area*', '*region*', '*locality*', *place*, *land*, *spatial unit* — chacune ne capturant qu'une facette.

Dans le contexte du développement durable on rencontre '*community*', ce qui n'a pas la signification de '*communauté*' en français.

Une commission de l'AFNOR porte sur les Villes et *Territoires Durables et Intelligents* (VTDI), elle est le miroir des comités techniques européen CEN/TC 465 et international ISO/TC 268 qui se réfèrent à '*sustainable cities and communities*'.

### **Terroir**

C'est le cas le plus documenté. *Terroir* est aujourd'hui couramment emprunté tel quel par l'anglais, notamment dans les domaines du vin, de la gastronomie et, plus récemment, de l'agriculture durable — ce qui est en soi un aveu d'intraduisibilité.

Le mot désigne l'ensemble des facteurs naturels (sol, sous-sol, relief, climat, exposition) et humains (savoir-faire, pratiques culturelles transmises) qui donnent à un produit ses caractéristiques spécifiques et non reproductibles ailleurs. Il a une signification patrimoniale et culturelle.

---

<sup>9</sup> Porter, M. E. (1985). *Competitive Advantage: Creating and Sustaining Superior Performance*. Free Press.

<sup>10</sup> Lussault, M. (2007). *L'Homme spatial : La construction sociale de l'espace*. Seuil.

Les tentatives de traduction — *soil, land, local environment, sense of place* — sont toutes partielles. ‘*Soil*’ ne retient que la dimension pédologique, ‘*local environment*’ est trop générique, ‘*sense of place*’ (notion géographique anglophone) est plus proche philosophiquement mais ne s’applique pas à un produit agricole.

L’enjeu n’est pas que linguistique : la résistance du mot à la traduction reflète une résistance culturelle et économique. Les appellations d’origine contrôlée (AOC/AOP) reposent entièrement sur le concept de *terroir*, et leur reconnaissance internationale a été un combat long précisément parce que les systèmes juridiques anglo-saxons, fondés sur la marque et le brevet, peinent à reconnaître qu’un lieu puisse être la source d’une valeur non appropriable individuellement. La Chine en revanche a adopté le concept.

En ce sens, l’intraduisibilité de *territoire* et *terroir* n’est pas un accident lexical — c’est le signe d’une divergence profonde dans la façon de concevoir le rapport entre les sociétés humaines et l’espace qu’elles habitent.

### **Aménagement**

‘*Aménagement du territoire*’ se traduit généralement par ‘*spatial planning, land use planning, regional planning*’ ou ‘*territorial development*’ — aucune ne rend compte de la globalité du concept.

‘*Aménagement*’ contient simultanément l’idée de diagnostic (l’état du territoire), de projet politique (ce qu’on veut en faire), d’intervention technique (comment on le transforme) et de durée (on aménage dans le temps long). C’est à la fois une doctrine, une politique publique et une pratique professionnelle.

‘*Planning*’ en anglais est plus procédural et réglementaire — il encadre ce qu’on peut faire sur un sol, mais ne porte pas de vision d’ensemble du développement. L’absence d’équivalent reflète une différence réelle : la France a construit des institutions entièrement dédiées à cette fonction ce qui n’a pas d’équivalent direct au Royaume-Uni ou aux États-Unis.

### **Bassin versant (au sens institutionnel)**

Dans son sens hydrologique strict, ‘*bassin versant*’ se traduit correctement par ‘*watershed*’ (États-Unis) ou ‘*catchment area*’ (Royaume-Uni). Le problème survient quand le terme devient le fondement d’une gouvernance.

La France a construit toute sa politique de l’eau sur le principe du bassin versant comme unité de gestion, avec les Agences de l’eau, les SDAGE et les comités de bassin —. ‘*Watershed governance*’ ou ‘*river basin management*’ existent en anglais, notamment dans les textes de la Directive-cadre sur l’eau, mais ils désignent une technique de gestion, pas une philosophie de gouvernance territoriale intégrée.

La notion française porte l’idée que la frontière naturelle doit primer sur la frontière administrative — ce qui est une affirmation politique forte, difficilement traduisible dans des systèmes où la compétence territoriale est plus rigidement définie.

Le mot ‘bassin’ est utilisé hors du domaine de l’eau, on parle de ‘bassin d’emploi’, alors que la traduction anglaise ‘*labour market*’, ne fait pas référence à la dimension territoriale.

### **Conclusion**

Si le lien entre culture et langage est une notion largement établie, son impact prend une dimension critique dans le champ du développement durable. Lors de l’élaboration de cadres juridiques, normatifs et d’approches communes à l’échelle mondiale, les écarts linguistiques cessent d’être de simples nuances pour devenir de véritables barrières à la compréhension mutuelle. Comme nous l’avons vu à travers des termes tels que ‘*sustainable*’, ‘*empowerment*’

ou *'trade-off'*, les mots ne sont pas de simples étiquettes neutres : ils sont encastrés dans des processus politiques et portent en eux une dimension profondément procédurale. Face à cette diversité, l'unification ou la standardisation absolue des langues apparaît non seulement comme une illusion, mais aussi comme une impasse. L'enjeu réside plutôt dans notre capacité à cartographier lucidement les limites de nos traductions et à mesurer l'écart qui les sépare du concept initial. Reconnaître ces zones d'intraduisibilité et ces glissements sémantiques est la condition pour bâtir une gouvernance environnementale mondiale à la fois réaliste, transparente et scientifiquement rigoureuse.